

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS DÉPARTEMENTAUX
Réunion du 6 juillet 2016
Hôtel du Département à Strasbourg
Salle 1010

Présents

Président de la commission : M. Etienne BURGER

Membres de la commission

- . *Conseillers départementaux titulaires* :
M. Jean-Philippe MAURER, M. Denis SCHULTZ, M. Etienne WOLF

- . *Représentants d'associations* :
M. Pierro CALVISI, Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin (FDMJC 67),
M. Jean-Claude CLAVERIE, Vice-président d'Alsace Nature,
M. Vincent DORFNER, Chambre de Consommation d'Alsace,
M. Michel BAUER, Vice-président de la Fédération des centres sociaux et socio-culturels du Bas-Rhin,
M. Dominique LEBLANC, Directeur de l'Union Départementale des Associations Familiales du Bas-Rhin (UDAF 67).

Administration

- . Mme Marie COLLET, Direction des Moyens Généraux - Mission Coordination des Ressources
- . M. Antoine DOUCET, Service Exploitation des transports - Mission Réseaux et Infrastructures
- . M. René ROESCH, Direction des services de l'Assemblée

Excusés

Conseillers départementaux

- . M. Marcel BAUER,
- . M. Rémi BERTRAND
- . Mme Frédérique MOZZICONACCI

Secrétariat

- . M René ROESCH, Directeur-adjoint de la Direction des Services de l'Assemblée

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h15 heures par M. Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, président de la Commission Consultative des Services Publics Départementaux (CCSPD), en qualité de représentant du Président du Conseil Départemental.

Il salue les représentants des associations ainsi que les conseillers départementaux présents.

Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion de la commission du 7 juillet 2015

2. Examen pour avis de 4 rapports d'activités

2.1. Rapport d'activités 2015 de la Délégation de Service Public pour la gestion de l'exploitation du réseau de transport interurbain du bassin de Strasbourg et l'exploitation de la gare routière

2.2. Rapport d'activités 2015 de la Régie des Transports du Bas-Rhin

2.3. Rapport d'activités 2015 de la Société Altitude Infrastructure (Net 67) relatif à la conception, l'établissement et l'exploitation d'un réseau départemental de communications électroniques à haut débit

2.4. Rapport d'activités 2015 de la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du restaurant administratif de l'Hôtel du Département

3. Information sur la procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du restaurant administratif de l'Hôtel du Département 2016- 2020

Le compte rendu de la réunion du 7 juillet 2015, les 4 rapports d'activités ainsi que les informations relatives à la procédure de renouvellement de la DSP concernant l'exploitation du restaurant administratif de l'Hôtel du Département à Strasbourg ont été envoyés aux membres de la commission par courrier en date 21 juin 2016.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CCSPD DU 7 JUILLET 2015

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. EXAMEN POUR AVIS DE 4 RAPPORTS D'ACTIVITES

2. 1. Rapport d'activités 2015 de la Délégation de Service Public pour la gestion de l'exploitation du réseau de transport interurbain du bassin de Strasbourg et l'exploitation de la gare routière

M. Antoine DOUCET présente une synthèse de l'activité et des résultats 2015 de la Compagnie des Transports du Bas-Rhin, les évolutions par rapport à 2014 ainsi que les faits marquants :

- Le trafic a augmenté globalement de 2,3 % comptabilisant ainsi 3,27 millions de voyages et une offre de 3,5 millions de kilomètres de lignes régulières,
- Les recettes du trafic se sont élevées à 3, 04 M €,
- Le parc compte 129 véhicules.

Une enquête Origine/Destination a été réalisée à l'automne 2015 et fait apparaître que :

- 15 412 voyages ont été effectués /jour, soit une augmentation de 8,12 % par rapport à une enquête similaire menée en 2012,
- les déplacements multimodaux ont progressé et représentent 34 % des déplacements totaux contre 32 % en 2012, sur la base des relevés billétiques.

Une nouvelle ligne : « Navette des Neiges du Champ du Feu » a été mise en place avec une desserte quotidienne pendant les congés scolaires de Noël et février. Elle a connu un grand succès.

Les premiers travaux effectués dans le cadre du TSPO (transport en site propre de l'ouest strasbourgeois) ont contribué à rendre le transport plus attractif, avec une augmentation nette de la fréquentation observée sur l'axe du TSPO de l'ordre de 10 % par an depuis 2010.

La vente dématérialisée des billets est en nette agmentation, ce qui permet d'envisager à terme la suppression de la vente directe des abonnements dans les bus.

Un nouveau service internet, sous forme de boutique en ligne, a été lancé en juillet 2015. Il permet aux usagers de recharger à domicile leur carte Badgeo du Réseau 67.

Les représentants des associations ont demandé des précisions sur la nouvelle tarification du Réseau 67 et du transport scolaire qui entrera en vigueur en septembre 2016.

Messieurs Etienne Burger et Antoine Doucet apportent des informations à ce sujet.

Il a été indiqué que les tarifs du réseau 67 n'ont pas évolué depuis le 1^{er} juillet 2011 et que le taux de TVA applicable aux transports est passé de 5,5 % à 10 % au 1^{er} janvier 2014. Le tarif unitaire s'élèvera à 2,50 € contre 2 € actuellement.

L'évolution des tarifs des transports scolaires est liée à plusieurs éléments de contexte : augmentation importante pour la collectivité des dépenses globales du transport scolaire, augmentation de la TVA, le transport est déjà payant dans la plupart des Départements de la Région et sur les réseaux urbains dont celui de l'Eurométropole (CTS).

A noter que la gratuité est maintenue pour les élèves de primaire et de maternelle. Pour les collégiens, le coût mensuel par élève s'élèvera à 9 €. Par ailleurs, un plafond de participation par famille est fixé à 270 €.

La mise en œuvre de la tarification a également pour effet de transférer moins de charges à la Région, la nouvelle tarification générant une recette d'environ 3 M € pour la collectivité.

M. Dominique Leblanc demande si une tarification variant en fonction des conditions de ressources des parents était envisagée. Il est précisé que cette modalité n'est pas prévue et qu'elle reste compliquée à mettre en place. Par ailleurs, un remboursement des abonnements est prévu à partir du 3^{ème} enfant payant.

En l'absence d'autres observations, **la commission émet un avis favorable à ce rapport d'activités.**

2.2. Rapport d'activités 2015 de la Régie des Transports du Bas-Rhin

M. Antoine Doucet indique que cette régie, dotée de l'autonomie financière a été créée en janvier 2015 pour gérer l'activité des transports exploitée via des marchés publics départementaux, hors DSP. Elle concerne tant les activités du Réseau 67 (24 lignes) que les transports scolaires (300 circuits scolaires).

Cette régie a notamment été mise en place dans un objectif de récupération de la TVA sur sur les dépenses de transport du Département.

En 2015, le trafic du Réseau 67 s'est élevé à 3 775 549 voyages dont 701 528 effectués dans le cadre du périmètre de la régie, soit une hausse de 1,6 %.

Pour l'activité transports scolaires, 41 000 élèves ont été transportés. Les dépenses de fonctionnement des marchés publics de transports scolaires se sont élevées à 18,7 M€. La participation des familles a généré une recette directe de 759 000 €.

En réponse à une question posée par M. Michel Bauer au sujet du renouvellement du matériel roulant, il a été précisé que la moyenne d'âge des véhicules est très correcte en ce qui concerne le Département du Bas-Rhin.

Enfin, suite à une autre question concernant les modalités de transfert des personnels dans le cadre du transfert de la compétence transports en 2017 à la Région, il a été indiqué que les discussions sont en cours entre les 2 collectivités.

Un avis favorable est donné sur ce rapport.

2.3. Rapport d'activités 2015 de la Société Altitude Infrastructure (Net 67) relatif à la conception, l'établissement et l'exploitation d'un réseau départemental de communications électroniques à haut débit

M. Antoine Doucet présente le rapport annuel d'activités pour l'exercice 2015. Il rappelle que cette délégation a pris fin au 30 juin 2016 et que la société « ROSACE », en charge du déploiement du Très Haut Débit sur le périmètre alsacien, assure la continuité de l'exploitation des montées en débit.

Cette nouvelle société est chargée d'assurer le déploiement du Très Haut Débit et de la fibre optique dans les secteurs pour lesquels les opérateurs privés n'interviennent pas, à savoir pour le Bas-Rhin, à l'exception de l'Eurométropole et des Communes de Sélestat et de Haguenau.

Le Département du Bas-Rhin restera partenaire dans cette action, avec les Communautés de Communes et l'Etat.

L'objectif est d'assurer d'ici 2022 la couverture du territoire en THD.

En ce qui concerne les Communes et les Communautés de Communes, il est précisé qu'elles participent à hauteur de 175 € la prise. A titre d'exemple cette opération représente pour la Communauté de Communes de Benfeld un engagement financier de 1,5 M€.

A l'issue des échanges le rapport a recueilli l'avis favorable de la commission.

2.4. Rapport d'activités 2015 de la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du restaurant administratif de l'Hôtel du Département

Mme Marie Collet indique que le contrat passé avec la société Eurest a expiré le 31 mai 2016.

Sur les 5 premiers mois de l'année la fréquentation du restaurant administratif était plutôt en hausse avec une moyenne de 369 repas servis par jour, suite au report vers le restaurant des agents qui fréquentaient le site du restaurant « Passerelle » fermé fin 2015, ainsi que des agents transférés sur le site « Vauban » situé à proximité de l'Hôtel du Département.

Les agents encore présents dans les bureaux situés rue du Verdon bénéficient quant à eux d'une solution par l'attribution de tickets-restaurants ou par la possibilité de prendre leur déjeuner au restaurant de la CARSAT situé à proximité.

En réponse à une question posée par M. Vincent Dorfner concernant le pourcentage de bio indiqué quand on annonce un nombre de repas, Mme Collet précise qu'1 plat sur 4 est un plat bio et qu'en moyenne pour le restaurant 22,42 % des plateaux sont servis avec 1 aliment Bio. Par ailleurs, dans la nouvelle délégation le prix des plats bio n'est pas plus élevé que celui des plats non-bio.

Mme Marie Collet indique que le taux de satisfaction des usagers se situe globalement aux alentours de 91 %, mais que le délégataire n'a pas fourni les éléments détaillés qu'il devait fournir.

Des réponses ont également été apportées aux questions relatives à la situation des personnels après la cessation de l'exploitation du restaurant par la société Eurest au 31 mai 2016. Mme Marie Collet a indiqué que l'ensemble des employés non-cadres a été repris par le nouveau délégataire, à savoir la société API Cuisiniers d'Alsace. En ce qui concerne les cadres, deux d'entre eux ont fait le choix de rester au sein de la société Eurest et ont eu des opportunités de carrière au sein du groupe, un agent a fait le choix de rester au niveau du site de l'Hôtel du Département et d'être repris par le nouveau délégataire.

A l'issue des échanges, le rapport a recueilli l'avis favorable de la commission.

Par ailleurs, la commission a émis le souhait que la prochaine réunion de la CCSPD soit précédée d'une visite par ses membres du restaurant administratif de l'Hôtel du Département, suivie d'un déjeuner sur le site.

3. INFORMATION SUR LA PROCEDURE DE RENOUELEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE L'HOTEL DU DEPARTEMENT 2016- 2020

Mme Marie Collet présente les différentes étapes ayant abouti à la désignation d'un nouveau délégataire pour l'exploitation du restaurant. A l'issue de la procédure, le choix s'est porté sur la société API CUISINIERS D'ALSACE.

La société était en 1^{ère} position tant sur les prix que sur la valeur technique de l'offre. Elle prend également en charge la maintenance des équipements de la cuisine.

La prochaine réunion de la commission permettra de présenter un bilan plus étoffé de la prestation du nouveau délégataire.

En l'absence d'autres questions la commission prend acte des informations données.

Après avoir remercié les membres de la Commission pour leur participation, le président de la commission clôt la séance à 16 heures.

Le Président de la Commission Consultative
des Services Publics Départementaux

A blue ink signature of Etienne BURGER, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Etienne BURGER